GRAND PRIX autonomie &solidarité

- édition - spéciale A&S 30 ans

10 000€ pour financer votre projet

Récompenser

LES CRÉATEURS D'EMPLOIS EN HAUTS-DE-FRANCE

Rendez-vous sur **www.autonomieetsolidarite.fr**

Le concours est ouvert du 1er février 2020 au 31 mars 2020

autonomie &solidarité
Activons votre succès

CCI HAUTS-DE-FRANCE

Région Hauts-de-France

Le Journal des Entreprises

autonomie
&solidarité
Activons votre succès

GRAND PRIX 2020

A&S organise un concours à destination des créateurs d'activités et d'emplois en Hauts-de-France.

Pour qui ?

- Vous créez ou avez créé votre entreprise depuis le 30/06/2017.
- Votre projet est créateur d'emplois et/ou d'activités.
- Votre projet est économiquement viable.
- Votre société est/ou sera domiciliée en Hauts-de-France.

La dotation

1er prix > 10 000 euros
2ème prix > 5 000 euros
3ème prix > 2 000 euros

apportés au capital lors de la création
ou du développement de votre entreprise.

A&S vous accompagne financièrement, et si vous le souhaitez, humainement durant 3 ans.

LE CONCOURS EST OUVERT DU 1ER FÉVRIER 2020 AU 31 MARS 2020

Rendez-vous pour toutes informations et téléchargez votre dossier sur :
www.autonomieetsolidarite.fr dès le 1er février 2020

Création graphique : ©Bonnes nouvelles des étoiles - Ne pas jeter sur la voie publique.